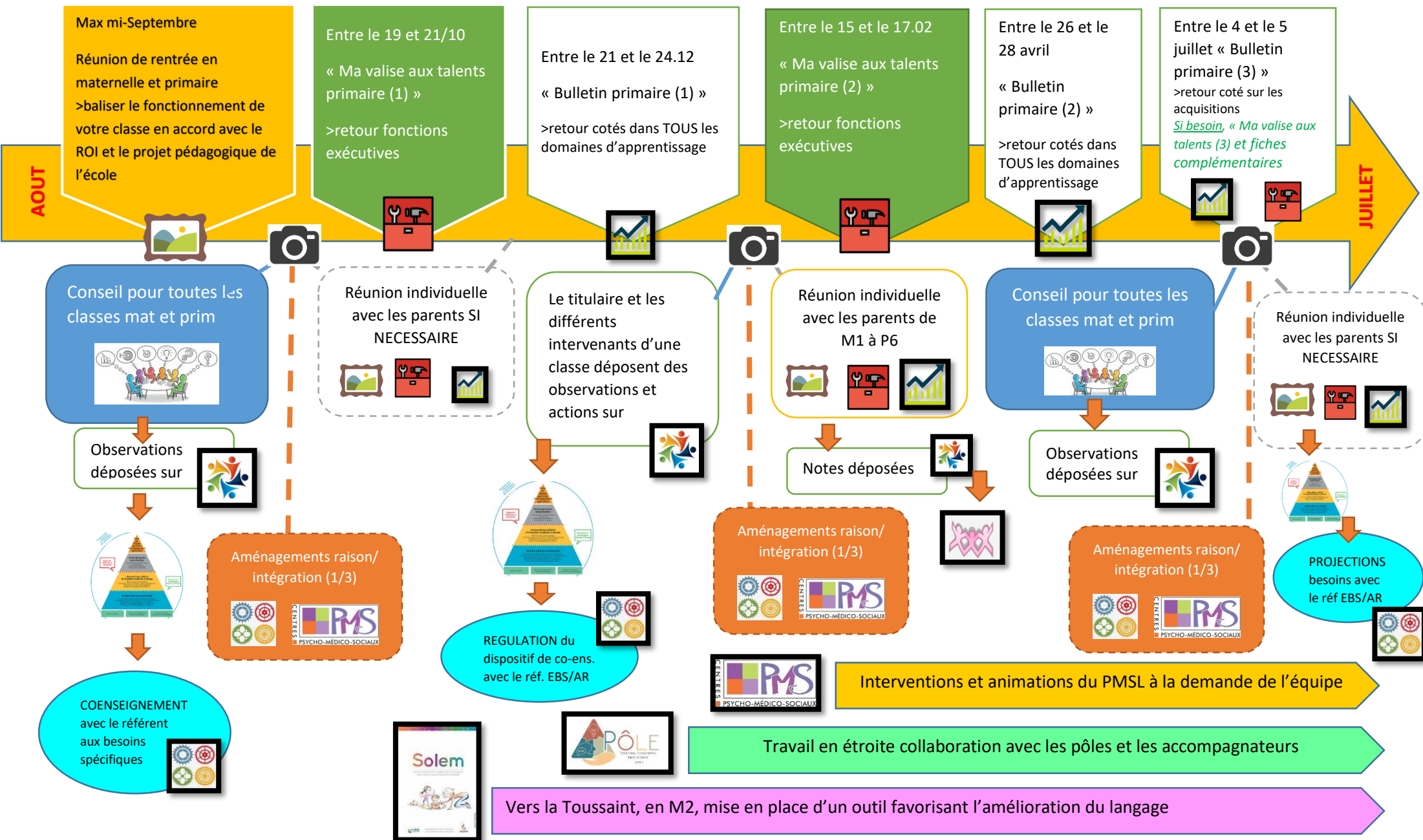










FICHE OUTIL équipe éducative section primaire (version - septembre 2022) :

Retours de l'équipe éducative sur les comportements d'enfants et les acquisitions des élèves au fil de l'année scolaire 2022 - 2023



Légende des pictogrammes

					
<p>« Le cadre scolaire »</p> <p>Balises légales, ROI de l'école signé par les parents, règles de fonctionnement de la classe, objectif de Savoir et Savoir- Faire de l'année, du cycle, de l'étape...</p> <p>Si au début de l'année, le cadre doit être clair pour tous, pendant l'année, il faut parfois le rappeler afin de garder les objectifs communs de tous (équipe péda – enfant/élève – familles)</p>	<p>« La valise aux talents »</p> <p>Regard non chiffré sur le fonctionnement d'un enfant dans son métier d'élève</p> <p>6 paramètres sont observés :</p>	<p>« Le bulletin »</p> <p>Regard chiffré sur les acquisitions de l'élève dans les divers domaines d'apprentissage.</p> <p>L'enfant évolue dans un système qui mesure les Savoir et les Savoir-Faire.</p>	<p>« Le conseil de classe »</p> <p>Regard des membres du personnel de l'équipe éducative (toutes les fonctions confondues) interne à l'école.</p> <p>Faire le point ensemble permet d'enrichir la qualité du suivi des apprenants.</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <div style="display: flex; justify-content: center; gap: 10px;">   </div>	<p>« Les interventions du référent élèves à besoins spécifiques et aménagements raisonnables »</p> <p>« Les aménagements raisonnables et/ou intégrations »</p> <p>Dispositif pédagogique mis en place en fonction des besoins diagnostiqués d'un élève ou suite à une décision d'un conseil de classe.</p> <p>dominique.reinaers@ec-stvincent-stgeorges.be</p>	<p>« L'équipe du PMS »</p> <p>En fonction des demandes de l'équipe et des parents,</p> <p>L'assistante sociale, la logopède et/ou la psychologue peuvent intervenir pour accompagner, préciser, proposer des démarches de suivi des élèves et un soutien à la parentalité.</p>
<p>R.O.I. Remettre un document à faire signer par les parents</p>	<p>Fiches reprenant des items adaptés au fonctionnement des cycles</p>	<p>Ensemble de cotes qui résultent de moyennes (d'au moins 4 cotes pour le même intitulé mesuré).</p>	<p>Consigner le résultat des réflexions sur la plateforme instit.info</p>	<p>3 rencontres sur l'année scolaire avec tous les acteurs liés à l'évolution de l'apprenant.</p> <p>Structure des rencontres :</p>	<p>Numéro de contact : 04/254.97.40</p>
<p>Remettre aux parents une synthèse de la réunion de rentrée</p>	<p>Facultatif : Des fiches complémentaires peuvent être ajoutées</p>	<p>Commentaire : Essayer d'indiquer les victoires et les faiblesses de l'élève de manière claire</p>	<p>Peut permettre au titulaire de faire un retour appuyé et mesuré aux parents</p>	<p>1^{er} temps : L'équipe éducative, le PMS, le P.A.R.I., les praticiens externes</p> <p>2^{ème} temps : acteurs temps 1 + les parents (+enfant)</p>	<p>Une affiche avec les permanences dans notre école sera bientôt disponible en salle des profs.</p>



Outil – pyramide de prise en charge des difficultés

Support pour échanger à propos des élèves et pour distinguer et cibler les interventions des enseignants en classe et/ou les interventions du référent des élèves à besoins spécifiques.



COENSEIGNEMENT
avec le référent
aux besoins
spécifiques



Suite aux réunions pluridisciplinaires et observations / actions des enseignants,

- des demandes doivent être formulées à la direction ou au référent des élèves à besoins spécifiques et aménagements raisonnables
- suite à cela, des interventions ciblées, **ESSENTIELLEMENT**, via le co-enseignement seront mises en place dans les classes
- au besoin, d'autres leviers (PMSL, centres pluridisciplinaires,...) pourront être activés avec l'aide du référent
 - années scolaires 2022/23 et 2023/24 : Dominique REINAERS – dominique.reinaers@ec-stvincent-stgeorges.be